

## STEP TO DANCE

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire  
12 janvier 2019

Le 12 janvier 2019 à 14 h 45, les membres de l'association Step to Dance se sont réunis en assemblée générale ordinaire.

Adhérents présents : Nicolas Paillery, Isabelle et Pierre Meleuc, Nathalie Pontoizeau, Sophie Liénard, Rachel Da Torre, Marie-Laure Phélippeau, Laetitia Caraty, Pascal Oger, Pierre Vaillant.

Professeur présent : Axel Varinot. Excusée : Aurélie Aldebert, en training avec les Meltin Urban Crew.

Membres du conseil d'administration excusés : Christine Luong, Patricia Sannicandro-Aubaret, Christophe Aubaret, Sandrine Murgadella.

Nombre de pouvoirs : 80

La présidente, Rachel Da Torre, déclare la séance ouverte. Marie-Laure Phélippeau est désignée secrétaire de séance.

La présidente précise que les statuts prévoyant un quorum de 2/3 des adhérents présents ou représentés (soit 86 adhérents), l'assemblée peut valablement délibérer.

### Rappel de l'ordre du jour :

Le mot de la présidente

Rapport moral

Rapport financier

Perspectives 2019-2020

Vote de la modification des statuts

Election du conseil d'administration

Questions diverses

### **Mot de la présidente**

Mesdames et Messieurs,

Nous voici donc réunis pour la deuxième assemblée générale de notre jeune et néanmoins déjà très dynamique association.

La première assemblée générale nous avait permis, en avril dernier, de faire le point à mi-exercice.

Cette assemblée générale nous permet de donner un aperçu complet sur notre première année, de dresser un bilan de la rentrée et du premier trimestre, et de discuter des projets à venir.

Nous prendrons probablement l'habitude désormais de nous réunir en assemblée générale annuelle à cette période.

### **Rapport moral**

>>> Step to Dance a connu une belle croissance cette année : à ce jour, nous comptons 128 adhérents (versus 82 l'an dernier), soit une hausse de 36 %.

Nous avons 42,52 % de **Bucois** (versus 19,5 % en 2017-18).

>>> Les démonstrations de nos danseurs/euses lors de la Fête de Buc puis nos Portes ouvertes, en juin, y sont sans doute pour beaucoup. Nous avons eu d'excellents retours à l'issue de la Fête de Buc et nous avons eu beaucoup de public aux Portes ouvertes (selon certains Bucois, cela faisait longtemps que les tribunes du gymnase du Pré Saint Jean n'avaient pas été aussi pleines !).

L'ambiance était très bonne, et le moment a visiblement bien plu.

>>> Devant l'afflux d'inscriptions fin juin (nous avons déjà quasiment rempli tous les cours disponibles...) puis encore au Forum des associations début septembre, nous avons réussi à ouvrir de nouveaux créneaux, non sans mal car les locaux disponibles sur Buc sont très peu nombreux. Au total, nous avons 9 créneaux : 1 cours de ragga dancehall (ados et adultes), 7 cours de hip-hop (de niveaux différents, pour enfants à partir de 7 ans, ados et adultes) et 1 cours le samedi après-midi pour la compagnie Meltin Urban Crew.

>>> Les stages ont été reconduits, même si nous en avons baissé délibérément le nombre (3 au total cette année (16 déc, 3 fév, le 3<sup>e</sup> en mai ou juin), versus 5 l'an dernier. Ces stages sont ouverts aux non-adhérents (avec un tarif préférentiel pour nos adhérents).

Comme l'an dernier, ces stages ont lieu à Versailles le dimanche, toujours dans le studio de danse Saint-Simon, que nous louons.

Un stage Baby Kids a été lancé cette année, pour faire découvrir le hip-hop aux très jeunes (4-6 ans). Il aura lieu le 19 janvier 2019 et est complet, ce qui est encourageant.

La compagnie Meltin Urban Crew a réalisé l'an dernier un joli parcours avec son show « Opéra », avec notamment une 1<sup>re</sup> place au House of Crew catégorie Junior, une 3<sup>e</sup> place au concours « Scènes urbaines » et une 9<sup>e</sup> place au HHI (Hip Hop International). Elle continue cette année, avec une nouvelle recrue, sélectionnée à l'issue d'une audition devant jury en novembre. Une danseuse de Meltin Urban Crew a dû suspendre à la rentrée sa participation au MUC, devenue incompatible avec ses études.

Les prestations et le palmarès de la compagnie MUC a sans doute contribué à la notoriété de Step to Dance au sein de la commune de Buc, qui a bien cerné nos activités et notre dynamisme en seulement une année.

>>> Step to Dance sera à nouveau présent à la fête de Buc, le 8 juin, à travers quelques chorégraphies montées par Aurélie et interprétées par certains cours.

>>> Nous organisons également notre premier gala (qui aura lieu tous les deux ans), le 1<sup>er</sup> juin, avec nos 128 danseuses et danseurs. Nous avons dû louer une salle extérieure car le Théâtre des Arcades, à Buc, bientôt en travaux, n'était pas disponible. La mairie vient de nous accorder une subvention exceptionnelle de 500 euros pour financer une partie de cette location extérieure.

Le gala aura donc lieu à l'espace Albert Camus de Maurepas. La salle ne pouvant accueillir que 232 personnes, nous ferons deux séances, l'une à 18 heures et la seconde à 20h30. Nous serons peut-être amenés à limiter le nombre de billets par famille. Le tarif d'entrée a été fixé à 5 euros.

>>> C'est donc un bilan moral extrêmement positif que nous pouvons tirer de cette première année et demie d'existence.

Avant de parler des perspectives 2018-2019, je laisse la parole à notre trésorier, Nicolas Paillery, pour le bilan financier du premier exercice.

### **Rapport financier (clôture fin août) :**

Voici le compte de résultat et le bilan au 31 août 2018, clôture de l'exercice.

STD - COMPTE DE RESULTAT 01/09/2017 --> 31/08/2018				
	2017 / 2018		2018 / 2019	2018 / 2019
	PREVISIONNEL	REALISE	PREVISIONNEL	REALISE
<b>PRODUITS</b>				
ADHESIONS	24 000,00	23 874,50	26 000,00	
RECETTE STAGE	3 000,00	4 525,00	3 000,00	
INTERETS PLACEMENTS				
SUBVENTIONS MUNICIPALITE				
CONSEIL DEPARTEMENTAL				
PRODUIT EXEPTIONNE <i>Erreur compta</i>		0,23		
PRODUIT EXEPTIONNEREMBOURSEMENT FRAIS BANCAIRES		40,60		
<b>TOTAL</b>	<b>27 000,00</b>	<b>28 440,33</b>	<b>29 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES</b>				
INTERVENANT PRINCIPAL	21 000,00	15 950,00	22 000,00	
INTERVENANTS STAGE	2 250,00	2 900,00	2 500,00	
INTERVENANTS REMPLACEMENT		4 475,00	500,00	
FRAIS BANCAIRE	50,00	61,60	50,00	
PARUTION JO	50,00	44,00	0,00	
LOCATIONS SALLES	720,00	570,00	600,00	
CADEAU BUREAUX ( fete de fin d'année )		79,80	200,00	
FRAIS DE BOUCHE	30,00	60,76	100,00	
ACHAT MATERIEL ( enceinte )	150,00	132,08	300,00	
INSCRIPTION CONCOURS	700,00	595,00	600,00	
Places HQ		50,00	100,00	
ASSURANCES	150,00	137,46	140,00	
SACEM	1 800,00	701,75	1 000,00	
COSTUME / TSHIRT		383,48	500,00	
ANNULATION INSCRIPTIONS		348,00	300,00	
FRAIS ADMINISTRATIFS - DIVERS	100,00	17,40	100,00	
<b>TOTAL</b>	<b>27 000,00</b>	<b>26 506,33</b>	<b>28 990,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>0,00</b>	<b>1 934,00</b>	<b>10,00</b>	<b>0,00</b>
Disponibilité début d'exercice	0,00	0,00	1 934,00	
<b>Disponibilité fin d'exercice ( à reporter sur actif bilan)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 934,00</b>	<b>1 944,00</b>	<b>0,00</b>

BILAN AU 31/08/2018					
ACTIF	2018	2019	PASSIF	2018	2019
IMMOBILISATION	0		FONDS ASSOCIATIF		
STOCKS	0		Resultat de l'exercice	797	
CREANCES	0		PROVISION		
DISPONIBILITE			Spectacle f n d'année	1000	
Credit mutuel	1934		DETTES		
charges constatées d'avance	0		Crediteurs divers	112	
			produits constatés d'avance	25	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1934</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1934</b>	

Quelques chiffres importants

23 526,00 €	Total des adhésions et des cotisations sur l'exercice 2017 / 2018
797,00 €	Disponibilité à l'ouverture de l'exercice 2018/2019
1 000,00 €	Montant provisionné pour le GALA 2019
701,75 €	Montant de la plus grosse dépense or rémunération intervenant . SACEM

Le bilan financier est lui aussi tout à fait positif. Step to Dance finit sa première année sans endettement, avec une petite trésorerie qui lui a permis d'appréhender sa deuxième année en toute quiétude. Les remplacements liés au congé maternité d'Aurélie ont pu être tous réalisés sans mettre à mal l'équilibre de l'association.

J'attire l'attention sur la plus grosse dépense hormis la rémunération des intervenants, souvent mal connue : la Sacem, avec 701,75 euros. Ce poste est évidemment lié aux droits de diffusion de la musique pendant les cours et les démonstrations.

Contrairement à ce que l'on s'était dit lors de la précédente AG, Aurélie a finalement préféré rester pour l'instant sous le statut d'autoentrepreneur, donc pas de CDI pour l'instant, ce qui permet à l'association de réaliser un deuxième exercice dans des conditions à peu près analogues. C'est à discuter pour l'année prochaine, avec l'idée déjà envisagée l'an passé de sous-traiter la gestion des bulletins de paye.

### **Perspectives 2019-2020 :**

>>> Augmenter le nombre de cours :

C'est notre objectif, surtout si la croissance du nombre d'élèves continue, mais nous sommes pour cela totalement dépendants des possibilités offertes par la commune. L'idée serait aussi d'ouvrir un cours de break, pour lequel il semble y avoir une demande non satisfaite sur la ville de Buc.

Mais la problématique des lieux de cours se révèle importante pour 2019-2020, période durant laquelle les infrastructures sur Buc, déjà très demandées, risquent de manquer. Ce sera en effet une année charnière avec plusieurs rénovations (Théâtre des Arcades, Lycée Franco-Allemand) qui pourraient intervenir alors que le nouveau gymnase ne sera pas achevé.

Deux créneaux ont en effet été ouverts cette année au LFA, qui devrait être en travaux à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour une durée encore indéterminée.

Rachel Da Torre et Aurélie Aldebert ont rencontré M. Pessey, maire adjoint, sans que des solutions aient pu pour l'instant être proposées. La problématique sera identique pour toutes les associations.

Il est discuté pendant l'AG de l'idée de chercher par nous-mêmes un lieu, éventuellement payant, sur Buc (local d'entreprise, zone industrielle, particuliers, etc.). Avis à tous les adhérents : 100m<sup>2</sup> mini, hauteur de plafond, chauffage, possibilité de mettre de la musique sans déranger.

### Questions diverses :

Laetitia Caraty demande si les horaires des cours resteront identiques l'an prochain. Nous ne pouvons hélas avoir aucune certitude sur ce point puisque nous n'avons aucune visibilité pour l'instant.

Laetitia, qui assiste au cours adultes du jeudi soir à 21 h, souligne qu'un horaire à 20h30 serait plus accessible pour elle. Nous en convenons, bien sûr, mais nous n'avons là encore pas de latitude et sommes contraints de prendre les créneaux affectés par la mairie.

Le bureau indique qu'un très petit nombre d'adhérents (7) s'est inscrit pour l'instant au stage de création proposé durant les vacances scolaires de février. Un échange intervient sur la communication interne avec les adhérents car Laetitia reconnaît ne pas avoir vu passer le mail d'annonce de ce stage. Faut-il faire moins de mails, avec davantage d'infos regroupées, ou au contraire diffuser une seule info par mail ?

Le bureau signale par ailleurs que de nombreuses relances sont parfois nécessaires avant d'avoir une réponse de certains adhérents (paiement des 20 euros pour les costumes, papier manquant ou inscription non donnée, etc.)... :

Dans le même temps, Nathalie Pontoizeau indique qu'une soixantaine d'adhérents ont répondu au mail souhaitant la Bonne année, en disant leur satisfaction et en remerciant souvent le bureau. Cela signifie donc que les mails sont lus, ce qui est donc plutôt rassurant !!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 05.

La Présidente Rachel Da Torre



La Secrétaire de séance Marie-Laure Phélippeau

